

Le **Mardi 10 mars 2020** à 10h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 27/02/2020

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier		x		DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	x			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick			x	TORNIER Xavier	
	GAUDIN François			x	ROTA Michel	
	GARZON Philippe	x			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	x			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			x	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			x	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	x			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x
TOTAL		13	3	9		
TOTAL VOTANTS		17				1
TOTAL VOIX		26				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200310-DEL20-2020-DE
Date de télétransmission : 18/03/2020
Date de réception préfecture : 18/03/2020

DELIBERATION N°20/2020

Objet : ACQUISITION

Opération 19-438 : BONNEVAL SUR ARC – Les Glières

Demandeur : BONNEVAL SUR ARC

Axe : Développement touristique

Durée de portage demandée : 10 ans

Remboursement du capital stocké : 2% les trois premières années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1,5%

La commune de Bonneval-sur-Arc avait sollicité l'EPFL en mai 2019 afin d'intervenir, dès l'approbation du futur PLU, sur plusieurs parcelles, dont certaines bâties, sur le secteur des Glières.

Une DIA est parvenue à la commune fin janvier 2020, portant sur cinq des parcelles visées, dont un bâtiment occupé il y a encore quelques années par un restaurant.

Ne connaissant pas les velléités de l'acquéreur sur ce secteur stratégique situé à proximité du centre du village, et sur lequel un projet hôtelier est envisagé dans l'OAP figurant dans le PLU qui sera approuvé au début du mois de mars 2020, la commune souhaite que l'EPFL prépare un dossier de préemption afin de pouvoir, si nécessaire, maîtriser ce bien et lui affecter la vocation prévue dans le futur PLU.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Bonneval-sur-Arc	E381	LA COMBETTE	70 m ²	Sols	C	450 000 €
	E382		75 m ²	Sols		
	E385		16 m ²	Landes		
	E2202		352 m ²	Landes		
	E2375		20 m ²	Sols		
TOTAL			533 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus par voie de préemption, sous réserve de réception de la délibération de la commune déléguant son droit de préemption au prix indiqué.

Le 18/03/2020
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	17
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20200310-DEL20-2020-DE
 Date de télétransmission : 18/03/2020
 Date de réception préfecture : 18/03/2020